





















DÉCLARATION DES PEUPLES AUTOCHTONES DE L'AMAZONIE FACE À LA CRISE CLIMATIQUE



Une lettre de la forêt amazonienne mère au monde



La Coordinatrice des Organisations Indigènes du Bassin Amazonien (COICA) et ses organisations membres dans les neuf pays du bassin amazonien :



AIDESEP, Association Interethnique pour le Développement de la Forêt Péruvienne. APA, Association des Peuples Amérindiens de Guyane.



CIDOB organique, Confédération des Peuples Indigènes de l'Est de la Bolivie

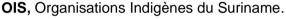


COIAB, Coordinatrice des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne. **CONFENIAE**, Confédération des Nationalités Indigènes de l'Amazonie équatorienne.

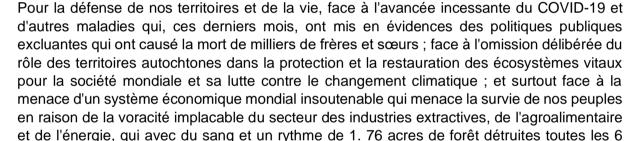


OPIAC, Organisation Nationale des Peuples Indigènes de l'Amazonie Colombienne. ORPIA, Organisation Régionale des Peuples Indigènes de l'Amazonie (Venezuela).

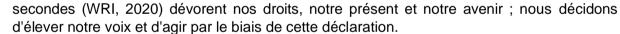
FOAG, Fédération des Organisations Autochtones de Guyane Française.















EN CONSIDÉRANT:

- Que l'Amazonie est la plus grande forêt tropicale du monde et possède une grande diversité d'écosystèmes, avec une extension de plus de 8 millions de kilomètres carrés (RAISG, 2020), absorbant le dioxyde de carbone de l'atmosphère et le fixant dans ses unités structurelles, dépouillant l'atmosphère de plus d'un milliard de tonnes de gaz à effet de serre par an, devenant ainsi l'un des écosystèmes fondamentaux pour l'atténuation du changement climatique.
- Que, l'Amazonie est un grand réservoir d'eau douce, qui naît dans les Andes, formant une multitude de cours d'eau qui drainent et alimentent les principaux fleuves de la région jusqu'à ce qu'ils convergent, pour la plupart, dans le fleuve Amazone (RAISG, 2020), le plus grand fleuve de la planète ; et que les forêts amazoniennes abritent plus de 600 milliards d'arbres, créant les impressionnantes "rivières volantes" ou grands flux aériens d'eau sous forme de vapeur, qui provoquent des précipitations à plus de 3 000 kilomètres de distance, essentielles pour le cycle de l'eau en Amérique du Sud, et qui, tout au long de leur parcours, alimentent non seulement les Andes, mais aussi diverses régions du Brésil, de l'Uruguay et de l'Argentine (Donato, 2010).

Calle Sevilla N24-358 y Guipúzcoa • La Floresta • Casilla Postal 17-21-753















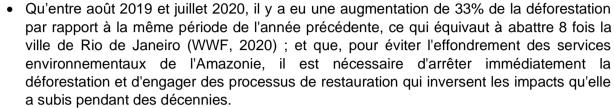


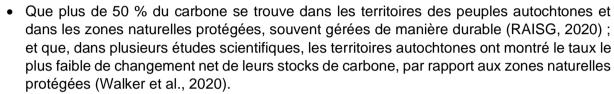






- Qu'entre 2001 et 2019 uniquement, 13% de l'Amazonie, une superficie de 1,1 million de kilomètres carrés équivalente à l'ensemble du territoire bolivien, a été dévastée par la progression des incendies (RAISG, 2020).
- Qu'en 2020, le RAISG a enregistré 4 472 sites où se pratique l'exploitation minière illégale en Amazonie, dont 87% sont en phase active d'exploitation.





- Que, les plus de 511 peuples autochtones qui habitent l'Amazonie, dont plus de 60 peuples en situation d'isolement et de premier contact (IPACI), en accord avec notre cosmovision et notre relation harmonieuse avec nos territoires et la mère nature, nous sauvegardons et sommes les enfants défenseurs de la forêt et de la vie pour les générations futures.
- Qu'en Amazonie, nous avons historiquement connu des processus constants d'exclusion, de discrimination et d'exploitation féroce de nos territoires, qui ont été exacerbés par la pandémie COVID-19, durant laquelle le secteur extractif n'a jamais été mis en quarantaine, mais a plutôt intensifié ses activités, mettant en évidence l'inefficacité de toutes les lois, déclarations, accords et protocoles émis en faveur des peuples autochtones.
- Que les peuples autochtones d'Amazonie ne participent pas activement aux politiques nationales et internationales sur les forêts, le changement climatique et son financement mondial.
- Que l'Accord de Paris, après 5 ans n'a pas atteint son objectif et a montré que les dirigeants du monde n'ont pas fait les efforts nécessaires pour atténuer le réchauffement climatique et changer le modèle de développement actuel qui dévore la planète et dévaste l'Amazonie.
- Que, face aux situations d'urgence précédentes, les gouvernements amazoniens ont signé des pactes et des engagements tels que le pacte de Leticia, qui est devenu une déclaration de bonnes intentions qui répète l'inaction du Traité de Coopération Amazonienne en vigueur depuis 41 ans, qui fait une inclusion discursive et presque naïve des peuples autochtones, nous sous-entendons de façon involontaire, en ignorant l'unité de nos familles avec leur territoire et notre rôle de fils défenseurs de la forêt amazonienne, qui transcende la formation des États qui revendiquent aujourd'hui la propriété de nos territoires ancestraux.
- Que, les pandémies ne sont que le symptôme d'une Planète malade qui a besoin de guérir, dans laquelle il est urgent de rétablir l'équilibre, l'harmonie entre les êtres et de parvenir à un nouvel accord pour la Forêt Amazonienne Mère qui permette d'éviter plus de meurtres, plus de déforestation et d'incendies, et d'arrêter l'extinction et les pandémies.
- Que, le mandat de Macapá, selon le IVème Sommet de l'Amazonie : Amazonie Vivante, Humanité en Sécurité, définit la construction du Fonds Indigène Amazonien qui contribue à mettre en valeur et à financer les différentes stratégies climatiques de nos peuples et à corriger le gaspillage et l'inefficacité de l'État dans le financement du climat, par l'accès direct à ceux-ci, pour ceux parmi nous qui sommes des acteurs centraux au sein et pour les forêts amazoniennes ; ainsi que la distribution équitable aux peuples et communautés des bénéfices et supports climatiques.



Ecuador





































- Que Mercosur a donné la priorité aux objectifs commerciaux dans ses derniers accords sans prendre en compte la durabilité ou le risque auquel l'Amazonie est exposée avec ces décisions.
- Guyana
- Que l'Organisation Mondiale de la Santé et l'Organisation Panaméricaine de la Santé, en proposant et en appliquant des traités, des conventions et des politiques, ne prennent pas pleinement en compte la vision du monde des peuples autochtones et l'importance d'une Amazonie en bonne santé.



En raison de ce qui précède et compte tenu d'une Amazonie au point de non-retour, dans laquelle le sang des Peuples Autochtones est versé pour défendre la Mère Nature, la Coordinatrice des Organisations Indigènes du Bassin Amazonien et ses organisations nationales des 9 pays de l'Amazonie, **NOUS DÉCIDONS**:



 De déclarer l'URGENCE CLIMATIQUE EN AMAZONIE et la mobilisation permanente pour la défense de nos territoires, et



 De mettre en œuvre le FONDS D'URGENCE CLIMATIQUE POUR L'AMAZONIE, avec pour objectif le financement direct d'initiatives d'énergie renouvelable, d'économie autochtone, d'éducation interculturelle, de développement de la médecine traditionnelle, de restauration, de souveraineté et de sécurité alimentaire pour une vie pleine dans les territoires des Peuples Autochtones.



Considérant le rôle des gouvernements et des organismes internationaux face à leurs fonctions et compétences envers l'urgence climatique, **NOUS EXIGEONS** :



1. De la Responsabilité et l'action urgente face à la crise climatique de la part des dirigeants mondiaux, de façon à ce que le discours soit suivit par des actions de reconnaissance des Peuples Autochtones et des communautés territoriales du monde pour leur rôle transcendantal dans la réalisation des objectifs mondiaux et la remise en question de l'ambition climatique.



2. La reconnaissance des droits fondamentaux des Peuples Autochtones et la délimitation de 100 % des territoires autochtones, comme mesure de conservation efficace, garantissant l'utilisation des ressources conformément à nos structures organisationnelles, nos coutumes, nos traditions et nos pratiques de gestion durable de la Mère Nature.



- 3. Raviver le véritable esprit de l'Accord de Paris AdP et arrêter la perte de biodiversité, la dégradation des écosystèmes et de l'identité culturelle ; et dans ce cadre, arrêter les accords commerciaux extractifs et assurer que les institutions financières internationales cessent de capitaliser sur des projets qui sont nuisibles à l'Amazonie, de façon à permettre l'arrêt des activités extractives, de la déforestation, des incendies, de l'extinction des espèces amazoniennes, de la contamination de l'eau, de la forêt et de l'ethnocide de nos peuples.
- 4. *La reconnaissance* et *le financement* de solutions climatiques communes entre les États et les Peuples Autochtones, basées sur nos connaissances et notre savoir-faire ancestral, comme proposition de développement alternatif, respectueux de l'Amazonie et de la vie.
- 5. La reconnaissance, le soutien et le financement de la part des gouvernements des Contributions Déterminées au niveau National NDCs en lien avec les territoires des Peuples Autochtones.
- 6. La définition de la part des gouvernements d'espaces de dialogue avec la COICA, afin de promouvoir l'organisation de plateformes climatiques des Peuples Autochtones des neuf pays de l'Amazonie en application du paragraphe 135 de l'AdP, sur la base de nos structures organisationnelles et territoriales représentatives, en étant dûment reconnus par les États ; en

Calle Sevilla N24-358 y Guipúzcoa • La Floresta • Casilla Postal 17-21-753















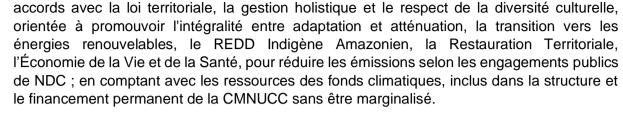














7. Un travail conjoint entre les gouvernements, les organisations de la société civile, les entreprises responsables, la COICA et ses organisations de base, avec pour objectif de promouvoir un mécanisme financier transparent qui permette de diriger les investissements climatiques vers les populations autochtones qui sont vulnérables à cette crise mondiale.



8. La mise en œuvre d'initiatives et d'engagements qui garantissent l'accès des populations autochtones à des énergies et des transports alternatifs, efficaces et propres, en décourageant fortement l'utilisation des combustibles fossiles et en favorisant l'accélération de la décarbonisation des investissements et des économies.



9. L'inclusion par l'ONU de la COICA et de ses organisations de base, en tant que protagonistes dans les objectifs et la conception des projets de restauration des écosystèmes d'ici 2030, et la définition urgente de projets de restauration qui devront être financés par des mécanismes innovateurs.



Nous exhortons les citoyens du monde à comprendre l'importance de l'Amazonie et des peuples autochtones qui l'habitent, pour la survie de la planète et nous appelons à une action urgente à nos côtés, pour arrêter les effets du changement climatique.



Tant que l'injustice et la violation de nos droits continueront d'exister et tant qu'il n'y aura pas de changement structurel dans notre société, de façon à ce que la mère nature, notre diversité, l'interculturalité et les besoins différenciés des peuples autochtones de l'Amazonie soient respectés, nous continuerons à lutter pour la défense et la protection de nos territoires, de notre forêt, de notre Amazonie et de la vie.



Amazonie Vivante, Humanité en Sécurité!



Quito, le 23 décembre 2020.

Cordialement,

CONSEIL DE DIRECTION DE LA COICA - CDC

José Gregorio Díaz Mirabal
Coordinateur Général COICA

Tuntiak Katan Jua
Vice-coordinateur Général COICA

Elcio Da Silva Manchineri
Coordinnateur de Territoires et
Ressources Naturelles

Adolfo Chávez Beyuma

Coordinnateur des Relations
Internationales et Coopération

Tabea Casique Coronado
Coordinatrice de l'Éducation, la
Science et la Technologie























Michael John McGarrell
Coordinateur de Politiques
et Droits Collectifs

Irvin Ray Harvey Ristie

Coordinateur de la Communication et

Santé



Harol Rincón Ipuchima
Coordinateur de l' Environnement, le
Changement Climatique et
la Biodiversité

Claudette Labonté
Coordinatrice de la Femme
et la Famille



CONSEIL DE COORDINATION DE LA COICA - CCC



Marlon Richard Vargas **Président CONFENIAE (Équateur)**

Tomas Candia

Président CIDOB (Bolivie)



Lizardo Cauper Eligio
Président AIDESEP (Pérou)

Elgio Da Costa Evaristo

Président ORPIA (Venezuela)



Julio Cesar Lopez **Président OPIAC (Colombie)**

Sirito Yana Aloema

Président OIS (Suriname)



Thomas Lemmel Benson Président APA (Guyana) Francinara Soares
Coordinatrice COIAB (Brésil)



